

LES GENRES ARGUMENTATIFS

A. Les formes de l'essai : l'**essai**, le **traité**, la **préface**, le **manifeste**, le **pamphlet** ...et les formes elliptiques de l'essai : **portrait**, **bref tableau**, **pensée**, **aphorisme**, **maxime**, **article de dictionnaire**

B. Le récit à visée argumentative ou les formes de l'apologue : **mythe**, **parabole**, **fable**, **fabliau**, le **récit philosophique** : conte ou roman philosophique, l'**utopie**.

C. Les genres du dialogue. Outre le **dialogue théâtral** (cf. ci-dessus), existent :

1. Le **dialogue philosophique** : dialogue délibératif, polémique, didactique.

2. Le **dialogue romanesque**

3. Le **monologue délibératif**, qui est en fait un dialogue du personnage avec lui-même.

I. Les stratégies pour argumenter

1. Convaincre

On a coutume de dire que le locuteur cherche à **convaincre** le destinataire lorsqu'il argumente en s'appuyant sur les qualités propres à l'objet qu'il cherche à démontrer. Son argumentation, rationnelle, s'appuie sur l'analyse de la situation, la recherche d'arguments objectifs et d'exemples précis.

2. Persuader

Par opposition, on dit que le locuteur cherche à **persuader** le destinataire lorsqu'il construit son discours en réfléchissant non tant à la situation, à l'objet de son discours, qu'à la personne à qui il s'adresse. Le locuteur définit en quelque sorte au brouillon l'*ethos* de son destinataire, c'est-à-dire son portrait moral et affectif. Dans la mise en forme de son discours, il va chercher tous les effets propres à toucher, à émouvoir son public. De même, il va travailler son attitude, sa gestuelle, afin d'obtenir l'adhésion du ou des destinataires.

3. Délibérer

On parle de **délibération** dans tous les cas où deux thèses qui s'opposent sont comparées et mises en balance par le ou les locuteurs. N'hésitez pas à lire ou relire les stances du *Cid*, monologue où le héros s'interroge : doit-il venger l'honneur de son père, giflé par le père de sa maîtresse, ou sacrifier l'honneur à l'amour ?

II. Les registres de l'argumentation

Tous les registres peuvent être convoqués dans l'argumentation. Pour toucher son public, le locuteur peut utiliser le pathétique, ou le comique s'il veut mettre les rieurs de son côté. Plusieurs registres sont néanmoins particulièrement liés aux genres argumentatifs, le didactique, le polémique, l'ironique et le satirique. Vous pouvez vous rendre sur la page des registres pour réviser ces notions fondamentales.

III. Argumentation directe et argumentation indirecte

Pour argumenter, le locuteur peut choisir d'exposer **directement** sa thèse.

Mais il peut également préférer exposer sa thèse **de manière indirecte**, au moyen d'un détour, celui de la fiction. Il rédige alors **un petit récit, à portée allégorique**. Il glisse dans son texte des signes, des clés d'interprétation, pour que le lecteur ne s'y trompe pas et comprenne la portée exacte de son texte : derrière le récit se profile en effet une leçon ou une morale, parfois explicite, parfois implicite. On appelle l'ensemble de ces récits allégoriques des **apologues**.

On peut schématiquement dire que l'argumentation directe est davantage propre à convaincre : l'argumentation y est plus claire, plus rigoureuse que dans l'apologue, dont il est parfois difficile de dégager le sens exact. Par opposition, l'apologue est davantage propre à persuader : il offre tous les charmes du récit, avec des personnages, des dialogues, des effets de style qui créent le plaisir et l'attente du destinataire. **Mais attention** : l'argumentation directe possède aussi souvent des séductions rhétoriques propres à toucher le public. Quant à l'apologue, il est également le lieu d'une argumentation qu'on doit chercher à mettre au jour.

IV. L'argumentation indirecte : l'apologue

Le mot **apologue** vient du grec *apologos* qui signifie « récit détaillé ». Il est synonyme du latin *fabula*. Ces deux mots renvoient au champ dérivationnel de la parole.

L'apologue remonte à l'Antiquité gréco-latine avec **Esopé** (VI^e siècle av J.C) et **Phèdre** (env 15-50 ap J.C), mais il puise aussi dans la tradition orientale : **Pilpay**(vers le III^e siècle av J.C), poète indien auteur de fables en sanskrit, est l'une des sources d'inspiration de certaines fables de **La Fontaine**.

L'apologue est un court récit imagé qui permet de délivrer un **enseignement**.

Il a donc un double statut :

c'est un **court récit**

c'est une **argumentation**

1. Un récit

Vous devez analyser ce récit, en adoptant par exemple le questionnement suivant :

- Quelles sont les **étapes** du récit ?
On trouve d'ordinaire cinq étapes dans un récit : la situation initiale, un élément perturbateur qui crée un déséquilibre, un temps d'effort pour résoudre ce déséquilibre (péripiéties), la résolution du déséquilibre (dénouement) et la situation finale. Ce schéma peut parfois être simplifié.
- Où et comment le **narrateur** intervient-il ? Comment se manifeste son point de vue ? A-t-il recours à l'ironie ?
- Quels sont les **personnages** ? comment sont-ils caractérisés ?
- Y a-t-il des **discours rapportés** (direct, indirect, indirect libre, narrativisé) ? A quel moment ? Comment sont-ils introduits ? Quelle est leur fonction ?
- Quels sont les **temps verbaux**, quelles sont leurs valeurs et quel est l'effet produit ? (imparfait / passé simple ; présent de narration)

2. Une argumentation

Il ne s'agit pas d'une **argumentation directe**, comme dans le cas de l'essai, mais d'une **argumentation indirecte** : l'auteur défend une **thèse** au moyen d'un récit. La thèse de l'auteur est la **morale**. Elle peut être **explicite** (énoncée dans l'apologue) ou **implicite** (le lecteur doit la déduire du récit).

Pour comprendre la morale, il faut avoir recours à une **lecture allégorique**. On distingue en effet dans un apologue le **sens littéral**, sens du récit, et le **sens allégorique**, sens caché dans le texte. Pour trouver le sens allégorique, il faut **interpréter** le texte : il faut lui donner un double sens. Cette interprétation est plus ou moins facile, selon que l'auteur a, ou non, indiqué des éléments permettant de donner un double sens à certaines expressions.

Attention : il faut distinguer l'allégorie

- de la **personnification** : attribution de caractéristiques humaines à un animal, un objet ou une réalité abstraite.
- du **symbole** : représentation par une chose d'une autre chose. Il n'y a pas de lecture littérale possible : la chose présente ne sert qu'à évoquer (rendre présente) la chose absente.

Parfois la morale a une **portée satirique**. La **satire** (du latin *satira* : mélange) est à l'origine, dans la littérature latine, une oeuvre en vers mêlant les genres, les tons, les mètres, et critiquant la corruption des moeurs. De plus, certaines font la critique des vices, des ridicules des contemporains de l'auteur.

L'apologue peut donc avoir une portée morale **universelle** (comment l'homme doit-il se comporter ?) et/ou une portée **sociale** inscrite dans le temps, par la critique d'une société ou d'un travers contemporain.

Il faut donc vous demander :

- Quelle(s) **thèse(s)** l'auteur cherche-t-il à défendre au moyen de l'argumentation indirecte ?
- Cette thèse est-elle **implicite ou explicite** ?
- Comment fonctionne l'**allégorie** ? quels sont les éléments qui ont un double sens ? quel est le sens caché ? est-il facile, ou non, de le découvrir ? pourquoi ?
- Le texte a-t-il une **portée satirique** ? quels sont les individus ou groupes sociaux visés par l'auteur ? que leur reproche-t-il ? ces reproches sont-ils justifiés, eu égard à ce que vous connaissez du contexte historique de la production de ces textes ?

3. Formes de l'apologue

Il existe plusieurs formes de l'apologue

- **la parabole** : récit allégorique que l'on trouve dans les livres saints, comme les Evangiles. Elle présente, sous une forme indirecte et imagée, une leçon à portée religieuse.
- **la fable** : court récit de fiction qui peut être en vers, et qui illustre une morale implicite ou explicite. Elle met souvent (mais pas toujours !) en scène des animaux qui parlent et se comportent comme des êtres humains. ex : les *Fables* de La Fontaine
- **le conte merveilleux, ou conte de fées** : court récit dont l'origine est populaire et orale. Il commence souvent par "il était une fois" et s'inscrit dans le registre merveilleux. Lorsqu'il est réécrit par les écrivains comme Perrault ou les frères Grimm, il illustre une "moralité".
- **le conte philosophique** : c'est à la fois un conte, un récit souvent proche, dans sa structure, du conte traditionnel : un héros, une quête, des obstacles, des éléments merveilleux ou exotiques. Mais Ce conte est également philosophique, car il cherche à éveiller la réflexion critique du lecteur sur des questions d'actualité. ex : *Candide* de Voltaire

- **L'utopie** : ce mot est constitué du nom grec topos qui signifie « lieu » et du préfixe « u » qui peut avoir deux origines : le préfixe privatif « ou », dans ce cas « utopie » désigne un lieu qui n'existe pas, ou le préfixe « eu », utopie signifierait alors un lieu heureux. L'utopie est un monde politique et social idéal, qui permet à l'auteur de faire des propositions pour améliorer le monde réel mais aussi de le critiquer.
- **la contre-utopie** : comme l'utopie, la contre-utopie décrit un monde qui incarne des idéaux politiques et sociaux. mais cet idéal n'est pas celui de l'auteur. Au contraire, il le condamne. "La Ville sans nom" d'Odoïevski et *La Ferme des Animaux* de Orwell sont des contre-utopies.

V. **L'argumentation directe : l'essai, le dialogue...**

1. **L'essai**

L'essai est un oeuvre en prose dans laquelle l'auteur formule une opinion personnelle sur un sujet, littéraire ou non.

C'est donc une oeuvre **subjective**, qui ne cherche pas à gommer les marques de l'énonciation. L'auteur s'exprime à la première personne et explique clairement la **thèse qu'il défend**, sans ignorer pour autant les autres thèses. Un essai peut ainsi être polémique.

L'essai est un genre argumentatif : l'auteur cherche à **généraliser son propos**, à atteindre à une vérité universelle au travers de son cheminement personnel. Son expérience personnelle constitue en quelque sorte le point de départ de son propos, qui prétend bien convaincre et persuader le lecteur.

2. **Le traité**

Le traité est une forme proche de l'essai, dans laquelle l'auteur cherche à **effacer sa subjectivité** et prétend à l'**exhaustivité**, c'est-à-dire qu'il cherche à faire le tour de la question posée, et non à exprimer son seul point de vue.

3. **Le dialogue**

Il présente face à face plusieurs personnages. Soit ils défendent des thèses opposées. Le dialogue est alors **polémique**, soit l'un des personnages défend sa thèse face à l'autre qui est placé en position d'élève. Le dialogue est alors **didactique**.

4. **La lettre**

La **lettre ouverte**, adressée à des destinataires réels, ou la **lettre fictive**, adressée à un destinataire fictif, sont également des formes argumentatives. L'auteur y défend son opinion en insistant sur la situation de communication et en s'adressant directement au public visé.

VI. **Fables et contes au temps de Louis XIV**

Les fables et les contes constituent des formes proches (il existe des contes en vers et des fables en prose) qui relèvent du genre de l'apologue.

Les deux buts de l'apologue au XVIIe siècle : instruire et plaire

Le classicisme donne à la littérature les deux buts de « plaire et instruire », expression empruntée au poète **Horace** (I^e siècle avt J.-C.) qui demandait au poème de joindre l'utile à l'agréable en plaisant et instruisant. Les **fables et contes**, au XVII^e siècle, assument tout particulièrement cette double contrainte, mais ils ne sont pas les seuls : c'est aussi l'objectif du **théâtre classique**.

Il s'agit bien de délivrer un **enseignement** au lecteur. Si l'auteur choisit l'apologue plutôt qu'une autre forme, c'est parce qu'il désire **plaire** à son lecteur, le charmer, maintenir son attention. L'argumentation indirecte présente en effet l'avantage de proposer à la lecture un récit agréable et facile à comprendre. Outre les séductions propres au **récit**, n'oubliez pas de réfléchir aux séductions propres à la **poésie** (travail du rythme et des sonorités, figures de style) et au conte (répétitions, formules magiques, motifs féeriques, recours au merveilleux...)

Voici deux textes qui expriment bien l'ambition de l'apologue au XVII^e siècle.

La Fontaine, « À Monseigneur le Dauphin », Préface aux *Fables*, 1668.

MONSEIGNEUR,

S'il y a quelque chose d'ingénieux dans la république des lettres, on peut dire que c'est la manière dont Ésope¹ a débité sa morale. Il serait véritablement à souhaiter que d'autres mains que les miennes y eussent ajouté les ornements de la poésie, puisque le plus sage des anciens a jugé qu'ils n'y étaient pas inutiles. J'ose, MONSEIGNEUR, vous en présenter quelques essais. C'est un entretien convenable à vos premières années. Vous êtes en un âge où l'amusement et les jeux sont permis aux princes; mais en même temps vous devez donner quelques-unes de vos pensées à des réflexions sérieuses. Tout cela se rencontre aux fables que nous devons à Ésope. L'apparence en est puérole, je le confesse; mais ces puérolités servent d'enveloppe à des vérités importantes.

Je ne doute point, MONSEIGNEUR, que vous ne regardiez favorablement des inventions si utiles et tout ensemble si agréables, car peut-on souhaiter davantage que ces deux points ? Ce sont eux qui ont introduit les sciences parmi les hommes. Ésope a trouvé un art singulier de les joindre l'un avec l'autre. La lecture de son ouvrage répand insensiblement dans une âme les semences de la vertu, et lui apprend à se connaître sans qu'elle s'aperçoive de cette étude, et tandis qu'elle croit faire toute autre chose. C'est une adresse dont s'est servi très heureusement celui sur lequel Sa Majesté a jeté les yeux pour vous donner des instructions. Il fait en sorte que vous apprenez sans peine, ou, pour mieux parler, avec plaisir, tout ce qu'il est nécessaire qu'un prince sache.

Charles Perrault, Préface des *Contes en vers*, 1695.

[Les gens de bon goût] ont été bien aise de remarquer que ces bagatelles n'étaient pas de pures bagatelles, qu'elles renfermaient une morale utile, et que le récit enjoué¹ dont elles étaient enveloppées n'avait été choisi que pour les faire entrer plus agréablement dans l'esprit et d'une manière qui instruisît et divertit tout ensemble. [...] La plupart de celles [des fables] qui nous restent des anciens n'ont été faites que pour plaire sans égard aux bonnes mœurs qu'ils négligeaient beaucoup. Il n'en est pas de même pour les contes que nos aïeux ont inventés pour leurs enfants. Ils ne les ont pas contés avec l'élégance et les agréments dont les Grecs et les Romains ont orné leurs Fables; mais ils ont toujours eu un très grand soin que leurs contes renfermassent une moralité louable et instructive.